

# L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—Etats-Unis, \$3.50.  
Tout semestre commencé se paie en entier.  
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. X.

No. 19.

Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, la ligne, 10 centins.  
Toute communication doit être affranchie.  
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 8 MAI 1879

## AVIS IMPORTANTS

L'Opinion Publique est publiée par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS, à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, ou dans le cours des trois premiers mois, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les Etats-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de six mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de L'Opinion Publique, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de L'Opinion Publique, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

## SOMMAIRE

M. Mercier, par L.-O. David.—A la veillée, par Fabien Yvanov.—Chronique américaine, par Anthony Belp.—La Jeune-Lorette, par Abatistari (suite).—Le monument de Berryer.—Les prédicateurs du oratoire à Paris.—Poésie : Sur la tombe d'Ernest Gilson, par J.-L.-N. Guindon.—Un drame sur la Seine, par P. du Bolognoby.—Choses et autres.—Nouvelles étrangères.—Mélanges.—Le jeu de dames.—Les dévotions.—Prix du marché de détail de Montréal.

GRAVURES : L'hon. Honoré Mercier, solliciteur-général ; Le cardinal ; Paris : La nouvelle salle des Pas-Perdus, au Palais de Justice ; Monument élevé à la mémoire de Berryer dans la salle des Pas-Perdus au Palais de Justice ; Montréal : Déblai du pont de glace en face de la ville ; Québec : La porte Saint-Louis, vue de l'Esplanade et de la Grande-Allée ; Toronto : Ouverture de la navigation.

## M. MERCIER

Qui ne connaît le nouveau solliciteur-général ? Depuis quinze ans il a paru sur tous les hustings de la province de Québec, pris part aux luttes politiques les plus acharnées. Toujours prêt au combat, toujours armé de pied en cap, il a été sans cesse sur la brèche, frappant à droite et à gauche, rendant avec vigueur les coups qu'on lui donnait, tout dévoué à ses amis et implacable pour ses adversaires.

Si devenir ministre à une époque et dans un pays où le pouvoir ne donne ni fortune ni gloire à ceux qui le poursuivent, pouvait être considéré comme une récompense, on devrait dire qu'il l'a bien gagnée.

M. Mercier est de bonne taille et fortement constitué, et, cependant, les fatigues et les émotions de la lutte, un travail soutenu et un mauvais régime ont fini par affecter considérablement sa santé. On s'est même demandé, un instant, s'il était en état de soutenir une lutte terrible comme celle qu'on lui prépare. A ceux qui lui ont manifesté leurs craintes, il a répondu : "Quand on s'est battu pendant des années et qu'on a été criblé de coups, on ne recule pas devant un combat décisif dans la crainte d'y perdre la vie."

Tout l'homme est là. Sous des dehors calmes, une physio-

mie douce et sereine, une figure toujours souriante et des manières un peu nonchalantes, il cache une grande vigueur d'esprit et de volonté.

On ne trouve pas souvent une nature aussi bien équilibrée, une organisation aussi parfaite. Les illusions et les entraînements de l'imagination, de l'amour de la gloire et de l'ambition sont chez M. Mercier heureusement tempérés par une raison saine, un esprit fin, positif et réfléchi.

Ses succès comme journaliste, avocat et tribun politique attestent la variété de ses facultés, la souplesse de son talent, la richesse de son intelligence. Le sentiment du beau et du vrai, de l'idéal, ne l'empêche pas de voir les choses telles qu'elles sont, d'aimer le monde malgré ses imperfections, la politique malgré ses déboires. A une vue nette de l'ensemble, de l'aspect général d'une question et de ses côtés les plus saillants, il joint la faculté de l'analyse ; son esprit semble s'étendre et se concentrer, se dilater ou se replier sur lui-même à volonté.

Sa physionomie, son regard surtout, dénote quelques-uns des traits les plus saillants de son intelligence et de son caractère ; la finesse et la pénétration de l'esprit, la véhémence des sentiments alliée à l'habitude de la réflexion et du contrôle de soi-même. Si on ajoute à cela que c'est un homme d'action et d'organisation, un orateur remarquable, il faut bien avouer qu'il a tout ce qu'il faut pour se distinguer dans la politique comme dans le barreau.

Sa réputation d'orateur est établie sur des bases solides ; il l'a gagnée par des succès sérieux et honorables. On fait si facilement dans ce pays des réputations d'orateur à des hommes dont le bavardage, l'audace et les exagérations d'idées et de langage constituent le principal mérite, qu'on est arrivé à tout confondre, l'or avec le cuivre, le diamant avec la pierre grossière.

M. Mercier appartient à la bonne école ; il a des idées et du style, il parle français, il connaît les sujets qu'il traite et sait se faire comprendre des plus ignorants ; il instruit, intéresse et convainc son auditoire. Il n'a pas la chaleur, la voix et la verve de Chapleau, ni l'élocution sympathique et gracieuse de Laurier, mais il l'emporte en général sur nos meilleurs orateurs par le poids et la vigueur des arguments, l'abondance des renseignements, la connaissance des sujets qu'il traite, la clarté de ses démonstrations, la justesse de ses comparaisons.

M. Mercier a un genre tout particulier. Une voix douce un peu chantante, une figure souriante, des manières insinuantes lui donnent un air de prédicateur de retraite, qui ne déplaît pas au peuple. "Il prêche bien," a dit, un jour, quelqu'un qui l'avait entendu. De fait, c'est un véritable apôtre politique plein de zèle pour le triomphe de ses idées, toujours prêt à enseigner aux nations l'évangile de son parti.

Il n'a pas toujours été libéral ; il a fait ses premières armes sous le drapeau conservateur, et les libéraux ont mis du temps à lui pardonner la guerre qu'il leur a faite dans le temps qu'il rédigeait le *Courrier de St. Hyacinthe*. Pour dire vrai, en ce qui constitue les principes fondamentaux de la religion ou de la poli-

tique, c'est un conservateur, comme la plupart des libéraux, croyant et pratiquant ce que l'Eglise enseigne. Il est libéral seulement parce que c'est le nom reçu pour désigner tous ceux qui, pour une raison ou pour une autre, n'appartiennent pas au parti conservateur. La lutte qu'on lui a faite l'a bien aigri un peu, mais pas au point de lui faire perdre ses convictions religieuses. Si le parti national s'était affirmé et maintenu au lieu de s'effacer et de se dissoudre, il en serait devenu le chef dans le district de Montréal.

On lui a reproché et on lui reproche encore d'avoir abandonné le drapeau conservateur. Nous l'avons dit souvent, changer de parti dans un pays où on peut le faire sans changer de principes et même pour y rester fidèle, peut être un mérite au lieu d'une faute, suivant les motifs et les circonstances par lesquels on a été influencé.

M. Mercier est né à Iberville, le 15 octobre 1840. Son père naquit à Saint-Pierre, dans le comté de Montmagny, et vint s'établir à Saint-Athanase, dont il fut l'un des premiers colons.

Après d'excellentes études au collège des Jésuites, Mercier entra comme étudiant en droit dans le bureau de MM. Laframboise et Papineau, où il eut pour compagnon M. Fontaine, avocat et journaliste distingué de Saint-Hyacinthe.

Les deux compagnons d'étude devenaient bientôt, l'un rédacteur du *Courrier*, et l'autre du *Journal de Saint-Hyacinthe*, et se faisaient une guerre acharnée. Ils fument maintenant ensemble le calumet de la paix et combattent sous le même drapeau.

En 1862, Mercier soutenait le ministère Macdonald-Sicotte, suivait M. Sicotte dans l'opposition en 1863, et, lors de l'élévation au banc de ce dernier, reprenait sa place sous M. Cartier.

M. Sicotte fut, en 1863, ce que M. Jetté devenait plus tard, en 1871, le chef d'un parti libéral modéré qui ne vécut pas longtemps. A ces deux époques, on a voulu rassurer le clergé et faire tomber les craintes qu'avait fait naître les idées avancées de quelques-uns des chefs et des organes du parti libéral, en mettant à la tête de ce parti des hommes dont le caractère et les principes n'inspiraient aucune défiance. Chaque fois ce mouvement a échoué, faute d'énergie chez les chefs et les soldats, et parce que, jusqu'à présent, il n'y a pas eu de place dans notre société politique pour une organisation en dehors des partis régulièrement constitués.

M. Mercier crut, en 1862, à l'avenir du parti libéral-modéré de M. Sicotte, comme il devait croire plus tard, avec bien d'autres, à celui du parti national de M. Jetté, dont les deux principales idées adoptées par les conservateurs ont eu tant de succès aux dernières élections.

La retraite de M. Sicotte ayant fait perdre à M. Mercier ses illusions, il se rangea dans l'opposition sous M. Cartier, dont il se sépara, peu de temps après, ainsi qu'un certain nombre de jeunes conservateurs, sur la question de confédération.

Le nouveau régime établi, il l'accepta, entra au *Courrier de Saint-Hyacinthe* en 1866, mais n'y resta pas longtemps. Trois mois après, il désapprouvait la politique du gouvernement relativement à la question de l'arbitrage impérial, et se séparait définitivement du parti conservateur. Les

conservateurs attribuent ce revirement soudain à des raisons plus personnelles que politiques, à des déceptions qu'il aurait éprouvées.

Ayant été reçu avocat en 1865, il donna tout son temps à sa profession et réussit à se faire une belle position dans le barreau de Saint-Hyacinthe. En 1871, il reparaisait sur la scène politique et soutenait avec énergie la candidature de l'hon. M. Langelier dans le comté de Bagot. L'année suivante, il devenait secrétaire du parti national dont il avait salué avec joie la naissance, se présentant dans le comté de Rouville pour la Chambre des Communes et se faisant élire. Aux élections générales qui suivirent la chute du gouvernement conservateur en 1874, il crut devoir céder la place à M. Cheval pour ne pas diviser les forces du parti libéral en face d'un adversaire redoutable, M. Gigault, représentant actuel du comté de Rouville. L'année dernière, il se présentait dans le comté de Saint-Hyacinthe, et M. Tellier le battait par une majorité de six voix.

Comme on le voit, il n'a pas perdu de temps, sa vie a été laborieuse et agitée, tous ses instants absorbés par le journalisme, le barreau ou la politique.

Jamais de repos pour cet esprit remuant et curieux, pour cette nature militante et avide d'émotions, pour ce travailleur infatigable qui, dans le temps où il aurait le plus besoin de tranquillité, se replonge plus avant que jamais dans les eaux tourmentées de la politique. "Le sort en est jeté, dit-il, il faut que je marche."

C'est heureux, après tout, que les déboires de la politique n'éloignent pas des affaires publiques les hommes de mérite réel que les deux partis renferment. Les conservateurs peuvent bien faire la guerre à M. Mercier, c'est leur droit, mais il ne leur sied pas plus de nier sa capacité qu'aux libéraux de contester celle de Chapleau. Le véritable talent cultivé et mûri par le travail est une plante si rare parmi nous, et si peu appréciée, qu'il y a du plaisir à la signaler au milieu des mauvaises herbes dont notre champ politique est rempli.

L.-O. DAVID.

## A LA VEILLÉE

Les événements se sont précipités depuis notre dernière *Veillée*. En France, on a changé de Président et de ministère, et les pétroleux ont été rappelés de l'exil. L'Angleterre est allée en guerre contre les farouches Zoulous, et elle pourrait fort bien n'en pas revenir avant la Trinité.

Notre monde politique n'a pas été moins mouvementé. Mais, en Canada, il est rare que l'on s'échange du plomb et des coups de sabres ; les émotions d'une lutte politique suffisent d'ordinaire à notre tempérament. Il n'en faudrait pourtant pas en prendre occasion pour nous faire des injustices. Pour être paisible, le Canadien n'est pas un lâche. Il fera bien un sacrifice, mais il ne se déshonorera jamais nationalement. L'histoire est là pour le témoigner.

"La question constitutionnelle de Québec" a longuement occupé la Chambre. Un moment, elle a failli être un écueil fatal pour le gouvernement. La tempête a été violente et dangereuse, au dire des connaisseurs. En examinant bien les cor-